

MÉMOIRE

Projet rivière Romaine

présenté

au

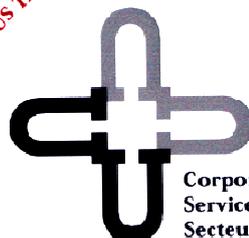
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
relatif à la construction
du barrage hydroélectrique
sur la **rivière Romaine**

par

Jean Daniel Ngatcha Kuipou
Directeur général

2008-11-26

LE SAVOIR NOUS TIEN À COEUR!



Corporation des
Services universitaires
Secteur ouest Côte-Nord

TABLE DES MATIÈRES

Projet rivière Romaine

Présentation de la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord	2
Le regard de la corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord sur le projet de construction d'un barrage hydroélectrique.....	4
Conclusion.....	6
Recommandations.....	7
Bibliographie.....	8

INTRODUCTION

Projet rivière Romaine

Parmi les sujets à l'ordre du jour actuellement sur la Côte-Nord, le projet de construction du barrage hydroélectrique sur la rivière Romaine occupe la sellette. Les enjeux liés à la réalisation de ce projet interpellent, selon nous, tous les intervenants régionaux. C'est pourquoi la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord (CSUSOCN) qui a pour vocation d'accompagner, par le biais de la formation universitaire et de la recherche, les initiatives de développement dans son territoire d'intervention ne pouvait rester insensible quant à ce projet de développement d'envergure internationale. C'est ainsi que le présent document expose l'appréciation de la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord sur le projet de construction d'un barrage hydroélectrique sur la rivière Romaine.

Comme prestataire endogène et autonome des services universitaires dans notre région, il nous semble indiqué de faire une lecture de ce projet et de clarifier la position de la CSUSOCN. Cette prise de position s'appuie sur les perspectives de développement de la Côte-Nord en général, ceci en corrélation avec les missions de la CSUSOCN en particulier. À cet effet, la présentation de la raison d'être de la CSUSOCN s'avère utile. Ensuite en liant avec la recherche appliquée, une simple lecture coût - avantage de ce projet avec une forte immersion sur l'aménagement du territoire constituera la seconde partie de ce document. Enfin, quelques suggestions en vue de promouvoir durablement les retombées économiques, sociales et culturelles de ce projet aux niveaux local et régional seront le résumé de la troisième partie de ce document.

PRÉSENTATION DE LA CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES DU SECTEUR OUEST DE LA CÔTE-NORD

Projet rivière Romaine

La Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord (CSUSOCN) est un organisme à but non lucratif de type privé. Cet organisme crée en 1996 est situé à Baie-Comeau. Son territoire d'intervention couvre le secteur ouest de la Côte-Nord situé entre Tadoussac et Baie-Trinité, dans la MRC de Manicouagan et de la Haute- Côte-Nord. De manière générale, la CSUSOCN a pour mission de rapprocher les prestations universitaires des bénéficiaires dans son territoire d'intervention en favorisant l'accès et le développement de la formation ciblée sur les besoins réels du milieu et les activités de recherche orientée sur les services aux collectivités locales et régionales. Il est important de relever que les préoccupations liées à la promotion du développement durable, à l'amélioration de la qualité de vie des populations et à la préservation de la ressource en eau sont au centre de toutes les initiatives de la CSUSOCN. C'est pourquoi cette structure a pour objectifs généraux :

- ◆ *Une meilleure adéquation des services universitaires dans le secteur ouest de la Côte-Nord par la promotion de la collaboration de différents intervenants et intervenantes du milieu dans divers projets de recherche porteurs pour la région;*
- ◆ *Une concertation et une mise à contribution des ressources des institutions d'enseignement supérieur, des organismes de recherche et de l'ensemble des partenaires en vue d'assurer la complémentarité et l'harmonisation des interventions;*
- ◆ *Une réduction des coûts administratifs associés à la diffusion des services de façon à consacrer le maximum de ressources aux activités d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité;*
- ◆ *Une association du milieu au processus d'établissement des priorités des institutions d'enseignement supérieur et de recherche afin de favoriser l'harmonisation des interventions nécessaires au développement du milieu.*

Pour atteindre ses objectifs, la CSUSOCN a une équipe administrative et technique de trois (3) personnes complétée par une (1) ressource supplémentaire mise à sa disposition à la suite d'une entente entre Emploi-Québec, le Forum Jeunesse Côte-Nord et la CSUSOCN. Cette ressource d'appoint s'occupe spécifiquement du volet stage et placement des étudiants sur l'ensemble de notre région.

En bref au regard des missions et des réalisations de la CSUSOCN dans son secteur d'intervention, le projet de construction du barrage sur la rivière Romaine interpelle cette institution de courtage universitaire à plus d'un titre.

LE REGARD DE LA CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES DU SECTEUR OUEST DE LA CÔTE-NORD SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE

Projet rivière Romaine

Depuis l'annonce du projet de la construction d'un barrage sur la rivière Romaine, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Des contributions diverses et intéressantes ont été présentées à plusieurs occasions. Il ne s'agit pas pour la CSUSOCN de revenir sur des questionnements soulevés et des aspects développés lors des étapes préliminaires et précédentes. La CSUSOCN souhaite par contre se fixer sur un point essentiel lié à l'aménagement spatial, à la préservation du patrimoine et à l'amélioration du cadre de vie des populations.

LA CÔTE-NORD : UNE RÉGION TRÈS AFFECTÉE PAR L'ÉROSION DES BERGES

La question de l'érosion des berges a suscité plusieurs pistes de réflexion et des points de vue scientifiques contradictoires sur les causes de ce phénomène. Des recherches fondamentales ont été menées sur la plupart des zones de la Côte-Nord affectées par le phénomène. Ces recherches avaient pour objectif d'identifier les causes réelles et d'expliquer les facteurs déterminants et accélérateurs de l'érosion des berges dans notre région. Des différents résultats présentés à ce jour, deux points de vue semblent se compléter. Il s'agit de la position de Jean-Pierre Savard du groupe Ouranos et celle d'une bonne tranche de la population de la Côte-Nord.

Pour une certaine catégorie de la population nord-côtière, l'érosion des berges est la conséquence de la construction des barrages hydroélectriques. Par contre, pour les experts du groupe Ouranos, « *les barrages peuvent contribuer à l'érosion des berges* ». Cette affirmation n'est pas totalement rejetée par l'océanographe Jean Pierre Savard. Cependant dans tous les cas de figure en présence sur la Côte-Nord, celui-ci précise que les installations d'Hydro-Québec ne sont pas toujours responsables de ce phénomène dévastateur des berges. Les changements climatiques sont encore, jusqu'à preuve du contraire, un des accélérateurs de l'érosion des berges dans notre entité territoriale. Mais il faut mentionner que

dans la littérature spécialisée, la conjugaison des facteurs liés aux changements climatiques et à la présence des installations hydroélectriques dans notre région semble être la condition nécessaire et propice à l'amplification de l'érosion des berges. D'autant plus que certains chercheurs pensent que la construction des barrages hydroélectriques freine le renouvellement naturel des sédiments en aval des installations.

Sans chercher à établir la chaîne de causalité et de responsabilité tout en évitant de remettre en cause les résultats des différentes recherches sur la question, la CSUSOCN préconise, dans le cas de la construction du barrage sur la rivière Romaine, *le principe de précaution*. Cette démarche responsable de notre organisation se fonde également sur le principe d'aménagement du territoire selon lequel dans la plupart des cas, la résolution d'un problème à caractère économique, social ou culturel, par la mise en route d'une initiative de développement structurante, a toujours des effets multiplicateurs positifs et négatifs sur un territoire donné et sur les ressources existantes. En bref, l'action ou l'intervention des humains dans un espace donné a toujours des effets directs et indirects positifs (des avantages) et négatifs (des coûts) à court terme, à moyen terme et à long terme.

LA CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE SUR LA RIVIÈRE ROMAINE EST UN PROJET STRUCTURANT DONT LES MESURES DE MITIGATION DOIVENT ÊTRE ENTREVUES SUR LE LONG TERME

Il est important d'examiner les effets néfastes à court terme et à moyen terme liés à la réalisation de ce projet certes. Sur ce point, plusieurs contributions enrichissantes ont été exposées. Néanmoins, il est plus lucide d'entrevoir l'avenir avec prudence en prenant en compte dès la phase de conception du projet, les effets induits désastreux à long terme. Nous pensons que la problématique de l'érosion des berges s'inscrit dans cette catégorie de nuisances à long terme. Ce phénomène est devenu recrudescant dans notre région. Dans cette optique, nous sommes d'avis que les solutions appropriées doivent être endogènes, pérennes et partagées par la communauté scientifique. L'heure est grave et il n'est plus question d'épiloguer sur les causes directes ou indirectes de l'érosion des berges; mais, il convient d'agir avec efficacité et diligence par des actions proactives d'aménagement du territoire. Ainsi, le développement d'une économie du savoir basée sur la prise en compte du savoir expert et du savoir pratique, dans le cadre de la lutte contre l'érosion des berges, devrait être un volet inéluctable de ce projet, doit servir de poutre maîtresse aux initiatives de lutte contre l'érosion des berges dans notre région.

CONCLUSION

Projet rivière Romaine

La Corporation des services universitaires secteur ouest pense que ce projet peut servir de levier au développement régional harmonieux de la Côte-Nord. Mais, il s'avère aussi utile d'adopter une approche globale, intégrative et transversale en mettant le développement du capital humain, à même la recherche appliquée, au centre de la lutte contre l'érosion des berges. Les mesures d'atténuation de l'érosion des berges doivent être intégrées comme composante importante du projet de construction du barrage hydroélectrique sur la rivière romaine. Dans la mesure où nous pensons avec ferme conviction que tout projet de développement doit contribuer, d'une manière ou d'une autre, à l'amélioration du cadre de vie des populations. Cette règle ne saurait être dérobée dans le cadre de ce projet. C'est dans ce sens que nous militons, en nous appuyant sur la logique du « *pari de Pascal* », pour que la lutte contre l'érosion des berges soit considérée comme l'une constituante annexe et primordiale de ce projet. Car, les désastres humains, sociaux, économiques et environnementaux de ce problème sont évidents dans notre région. D'autant plus que dans l'imagination populaire, le rapprochement et la corrélation sont faits entre l'ampleur de l'érosion des berges et la construction des barrages hydroélectriques dans notre région.

RECOMMANDATIONS

Projet rivière Romaine

Recommandation générale

Faire de la lutte contre l'érosion des berges une composante intégrale du projet de construction du barrage sur la rivière Romaine, afin d'aménager efficacement le territoire régional, préserver le cadre de vie et les ressources dans la région et réduire les effets induits néfastes du projet.

Première recommandation

Compléter l'étude de faisabilité du projet par une extension, par l'incorporation de la lutte contre l'érosion des berges en aval de la rivière Romaine et dans l'ensemble du bassin versant. La Corporation des services universitaires avec l'appui de son partenaire stratégique en recherche appliquée, l'Université du Québec à Rimouski, par sa chaire de recherche sur l'érosion des berges du Canada est disposée à collaborer dans le cadre de cette composante.

Deuxième recommandation

Soutenir et contribuer, à partir des retombées financières du projet de construction du barrage sur la rivière Romaine comme de futurs projets de cette nature dans notre région, toutes les initiatives de lutte contre l'érosion des berges sur la Côte-Nord issues de la base et portées par les collectivités locales ou les populations. Ainsi, le phénomène sera jugulé à partir des solutions appropriées et locales qui combineront le savoir expert et le savoir pratique. Ceci en impliquant et en responsabilisant les populations.

BIBLIOGRAPHIE

Projet rivière Romaine

CSUSOCN et Comité ZIP Estuaire, 2007, Les actes du Forum citoyen 2007 sur l'érosion des berges et l'occupation du territoire en Côte-Nord,

<http://www.zipnord.qc.ca/forumerosion/actes.html>. visité le 2 novembre 2008 à 10 h 45

Marie Ève Lacas, *Rivière Sainte-Marguerite : Conclusions attendues à l'été*, Radio Canada Est du Québec, <http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2008/11/17/002-erosion-etude.asp?ref=rss>, visité le 26 novembre à 01 heures 24 mn.

CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES
DU SECTEUR OUEST DE LA COTE-NORD

537, BOUL. BLANCHE, BUREAU A-358
BAIE-COMEAU (QUEBEC) G5C 2B2

TÉL. : (418) 589-9890

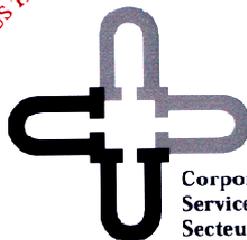
SANS FRAIS : 1 888 589-9890

TÉLÉC. : (418) 295-2916

COURRIEL : CSUSOCN@CEGEP-BAIE-COMEAU.QC.CA

www.csusocn.qc.ca

LE SAVOIR NOUS TIENT À COEUR!



Corporation des
Services universitaires
Secteur ouest Côte-Nord